



# R a p p o r t A n n u e l 2018

**OPCCF** Office protestant de consultations  
conjugales et familiales

[www.opccf.ch](http://www.opccf.ch)

10, rue de la Madeleine – 1204 Genève

Tél. 022 311 82 11

Consultation de couple et de famille

Service de médiation

Institut d'études du couple et de la famille  
(IECF)

## **Sommaire**

---

Message du président	3
Les activités de l'OPCCF	4
La consultation	6
La formation	8
La recherche	10
Les représentations	11
Les collaborations avec l'Église protestante de Genève	13
L'équipe des collaborateurs	14
Le Conseil	15
Les finances	16
Rapport du trésorier	17
Rapport de l'organe de révision	18
Bilan et compte d'exploitation pour l'exercice 2018	19
Recettes de l'OPCCF en 2018	21
Budget 2019	22
Remerciements	23
Conseil, Association et collaborateurs	24
Contacts	25

## Message du président

---

### **2018 : l'OPCCF renforce la prise en charge des familles et des enfants**

Après une période de préparation de plusieurs années, l'OPCCF a mis en place en 2018 des consultations familiales prises en charge par l'assurance de base. Cette mesure permet aux familles de consulter les spécialistes en thérapie familiale à l'OPCCF plus facilement et de donner une place plus importante aux enfants. Ce changement nous permet également d'assurer des suivis familiaux de meilleure qualité par la généralisation de la prise en charge familiale en co-thérapie.

#### La consultation

La consultation a été marquée en 2018 par le développement de la thérapie familiale : alors qu'en 2017, 100 personnes avaient bénéficié de la thérapie familiale (dont 12% seulement étaient suivies en co-thérapie), en 2018, 149 en ont bénéficié (dont 63% en co-thérapie). Les autres prestations ont vu une légère baisse mais globalement la croissance des consultations que nous observons depuis 2014 se confirme.

#### La formation

En 2018, l'IECF a poursuivi son repositionnement en recentrant son offre de formation dans le champ de la formation continue.

Après un long processus, la Plateforme Systémique Genevoise (PSGe), dont l'IECF est un des partenaires, a obtenu son accréditation auprès de l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) ! Cela permet à l'IECF de s'impliquer davantage dans la formation post-grade en psychothérapie d'orientation systémique et ainsi continuer à mettre sa grande expérience en thérapie de couple et de famille au profit des nouvelles générations de thérapeutes de famille.

#### La recherche

L'activité de recherche de l'OPCCF, assurée par Avenir Familles, a été marquée en 2018 par l'organisation des Assises de la famille sur le thème « Les proches aidants : évolution des relations familiales, solidarités et liens avec les institutions ». Près de 100 personnes ont participé à cette belle journée d'échanges.

Le Conseil de l'OPCCF remercie toute l'équipe pour son engagement et pour la qualité de son travail. Nous remercions également tous ceux qui nous soutiennent par leurs dons et leurs subventions, nous permettant de continuer à offrir, année après année, nos prestations à des tarifs adaptés aux revenus des couples et des familles qui nous consultent.

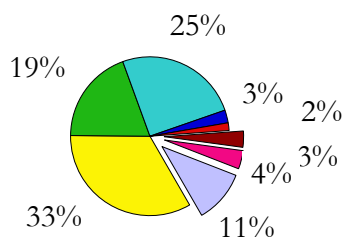
Xavier Barde, Président

## Les activités de l'OPCCF

**Les activités de l'OPCCF comprennent trois axes interdépendants les uns des autres : la consultation, les activités de formation et de supervision et la recherche.**

### Répartition des prestations de consultation et de formation

Répartition des offres par catégories de consultations (82%) et de supervision-formations (18%)



■ consultation conjugale	964 = 33 %
■ médiation	556 = 19 %
■ thérapie de famille et guidance parentale	727 = 25 %
■ entretien individuel	75 = 3 %
■ groupes d'enfants	45 = 2 %
■ supervision individuelle	95 = 3 %
■ supervision de groupe	108 = 4 %
■ formation	310 = 11 %

Le temps consacré aux prestations fournies par l'OPCCF est dédié à 82 % à la consultation et à 18 % à la formation et supervision. Le graphique ci-contre montre la répartition de cette activité par prestation pour l'année 2018.

Les prestations se répartissent selon les pourcentages suivants :

#### Consultation conjugale :

En 2018, 964 heures de consultations conjugales ont été effectuées, ce qui représente 33 % de nos prestations. C'est le secteur d'activité principal de l'OPCCF. Pour le détail, voir pages 6 et 7.

#### Médiation :

556 heures de médiation (19 %). La médiation pratiquée à l'OPCCF consiste essentiellement en une aide apportée aux partenaires qui ont décidé de se séparer ou de divorcer. Elle leur permet de régler les problèmes pratiques de leur réorganisation familiale. Une convention de séparation mûrement réfléchie par les partenaires en présence d'un tiers neutre et impartial favorise, lorsqu'il y a des enfants, la possibilité d'être des parents capables de collaborer à leur éducation. La rédaction d'une convention nécessite en moyenne 3 heures de travail. En 2018, la rédaction de conventions a totalisé 79h.

#### Thérapie de famille et guidance parentale :

727 heures de thérapie familiale et de guidance parentale (25 %). La grande majorité des entretiens a été effectuée en présence des familles (631 h). Les séances de guidance parentale, réalisées pour la plupart sans la présence des enfants, correspondent quant à elles à 96 h.

### Entretiens individuels :

75 heures d'entretiens individuels (3 %). Ils constituent un soutien suite à une séparation ou un divorce, ou lors de difficultés relationnelles dans le couple ou la famille.

### Groupes d'enfants :

45 heures de groupes d'enfants (2 %). Les groupes d'enfants, créés en 2005, sont un espace de parole pour les enfants dont les parents sont séparés ou divorcés. Des thématiques touchant à la séparation sont abordées lors des rencontres. Ces dernières sont précédées d'un entretien de préparation avec les parents et conclues par un entretien de restitution. En 2018, 45 heures d'encadrement et d'entretiens ont été effectuées pour les groupes d'enfants.

### Supervision :

L'Institut d'études du couple et de la famille (IECF) a assumé 203 heures de supervision en 2018 (7 %). 95 heures ont été consacrées à la supervision individuelle (3 %) et 108 heures à la supervision de groupe (4 %).

### Formation :

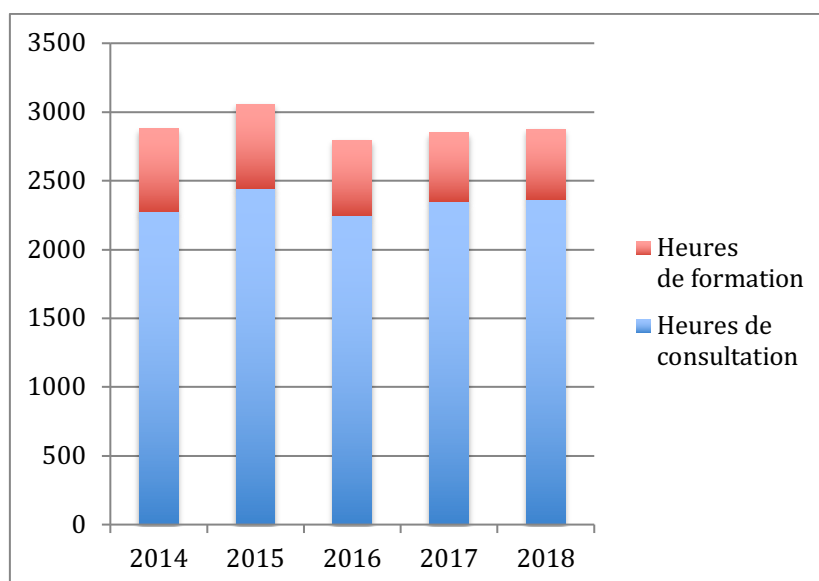
L'IECF a organisé ou animé des formations de longue durée, des séminaires et un colloque, représentant 310 heures (11 %).

Pour plus de détails sur les activités de l'Institut, voir pages 8 et 9.

### Les entretiens :

Le total des heures de consultation et de formation est de 2'880, soit 2'367 heures concernant la consultation et 513 relevant de la formation. Le tableau ci-dessous donne l'évolution des heures de consultation et de formation depuis 2014. Il montre une stabilité des heures de consultation et une diminution des heures de formation qui s'explique par le transfert d'une partie des heures de formation dans la PSGe, notamment en ce qui concerne la formation postgrade.

**Tableau comparatif sur 5 ans de consultations et formations**



## Premier axe : la consultation

---

**Secteur principal de l'OPCCF, la consultation, sous toutes ses formes, représente 82 % du volume total de ses activités. À elle seule, la consultation conjugale en représente 33 %.**

La consultation comprend :

- le conseil conjugal ;
- la thérapie de couple ;
- la thérapie de famille ;
- la guidance parentale ;
- la consultation individuelle ;
- la médiation ;
- les groupes d'enfants de parents séparés ou divorcés.

La consultation permet :

- de clarifier avec les membres du couple ou de la famille ce qui se passe pour chacun d'eux ;
- de rechercher ensemble une compréhension et un dépassement de la crise ;
- de travailler les difficultés de relation et de communication ;
- de favoriser les prises de décisions librement assumées par le couple ou par la famille.

Les consultations se font dans le respect des valeurs de chacun, sans distinction de confession ni de nationalité, et quelles que soient les possibilités financières des personnes qui consultent à l'OPCCF.

Pour les consultations conjugales et familiales, une participation financière adaptée aux possibilités de chacun est négociée lors du premier entretien. Les tarifs des séances sont échelonnés de CHF 20.- à CHF 200.-.

Pour la médiation, le coût d'une séance d'une heure et demie s'élève à CHF 180.- pour les salaires bas et moyens, ensuite les tarifs progressent en fonction des revenus des consultants jusqu'à CHF 380.-. Toutefois, pour les situations adressées par le SPMi et ayant de bas revenus, les tarifs de consultation sont les mêmes que ceux pratiqués pour la consultation conjugale et familiale. Le coût de rédaction d'un protocole dans le cadre d'une médiation est fixée à CHF 100.- par page.

Les entretiens sont menés par des conseillers conjugaux, des thérapeutes de famille et de couple ou des médiateurs qui ont chacun une formation spécifique et continue.

Les consultations ont lieu en français, en anglais et en espagnol. Comme pour les années précédentes, en 2018, la majorité d'entre elles se sont déroulées en français (90 %), en anglais (6.1 %), en espagnol (3.4 %), allemand (0.2 %) et néerlandais (0.2 %).

## La consultation en chiffres

Le tableau qui suit montre l'évolution du nombre annuel de nouvelles situations depuis 2013.

Années	Nouvelles situations
2014	260
2015	345
2016	303
2017	318
2018	347

Moyenne sur 5 ans : 315 nouvelles situations.

## Situations traitées en 2018

En consultation conjugale uniquement, la proportion des couples ayant des enfants s'élève à 80 %, soit 177 couples sur 221.

En 2018, **1287 personnes** ont été accueillies à l'OPCCF pour un total de **488 situations** :

- 216 concernaient la consultation conjugale ;
- 149 la thérapie de famille et la guidance parentale ;
- 13 les entretiens individuels ;
- 94 la médiation ;
- 5 les groupes d'enfants de parents séparés ou divorcés.

## Répartition des situations par région :

- Genève-Ville : 39 %
- Villes du canton : 31 %
- Autres communes : 18 %
- France voisine : 9 %
- Canton de Vaud : 3 %

## Deuxième axe : la formation IECF et PSGe

---

**Deuxième volet de l'OPCCF, les activités de formation sont dispensées dans le cadre de l'Institut d'études du couple et de la famille (IECF), qui dépend juridiquement de l'OPCCF. Par ailleurs depuis 2016, la Plateforme Systémique Genevoise (PSGe), dont l'IECF est un membre fondateur, a développé un cursus de formation postgrade à la psychothérapie d'orientation systémique. Ce cursus PSGe a obtenu son accréditation fédérale par l'OFSP en novembre 2018.**

Créé en 1989, l'IECF est doté d'une administration spécifique ; son résultat annuel est toutefois pris en compte dans la comptabilité générale de l'OPCCF.

L'IECF s'adresse à tous les professionnels de la relation pour répondre à leur besoin en formation continue et ainsi être à la pointe des évolutions les plus récentes de la thérapie et des contextes sociologiques des couples et des familles. Les possibilités de perfectionnement que propose l'IECF contribuent au renforcement de la qualité des prestations offertes par les professionnels des secteurs public et privé.

### **L'IECF a quatre objectifs :**

- être un lieu de formation continue à l'intention des professionnels travaillant avec les couples et les familles, y compris les membres de l'équipe de l'OPCCF ;
- contribuer au développement et à la transmission des connaissances et pratiques en matière de thérapie de couple et de famille d'orientation systémique, de conseil conjugal et de médiation ;
- utiliser les compétences et l'expérience des collaborateurs de l'OPCCF et les mettre au service des professionnels travaillant avec des couples et des familles ;
- favoriser la création et la consolidation de réseaux interprofessionnels.

### **Les activités de formation comprennent :**

- les formations de longue durée (de 6 à 20 jours) ;
- les séminaires (de 1 à 3 jours) ;
- les conférences ;
- les supervisions individuelles ;
- les supervisions d'équipe professionnelle et de groupe ;
- les colloques.

### **L'offre de l'IECF comprend la formation et la supervision**

Les offres de formation et de supervision correspondent à 18 % des activités de l'OPCCF. Cela équivaut à 513 heures, soit 310 heures (60 %) de formation et 203 heures (40 %) de supervision. Ces dernières sont assumées par les collaborateurs de l'OPCCF. Le nombre d'heures de formation et de supervision est en légère augmentation par rapport à 2017, il était alors de 501 heures.

En 2018, parmi ses activités de formation, l'IECF a en particulier organisé :

- la fin d'une formation à la thérapie de couple de 2 ans ;
- un colloque interdisciplinaire, en collaboration avec le Centre d'Étude de la Famille - Association (CEFA), sur le thème : « Les Guerres – Prévenir/Guérir : une approche systémique ». Cette journée a rencontré un très bon accueil auprès des 210 professionnels suisses, français et belges qui l'ont suivie.
- la suite d'une formation à la supervision d'orientation systémique.

## Programme 2018

Le programme de l'IECF s'adresse à une vaste palette de professionnels des milieux médicaux, paramédicaux, thérapeutiques et socio-éducatifs. Ont participé aux offres de l'IECF en 2018 les professions suivantes :

- Médecin généraliste
- Pédiatre
- Psychiatre, pédopsychiatre, sexologue
- Psychologue, psychologue-psychothérapeute
- Thérapeute de famille
- Conseiller conjugal
- Médiateur
- Pasteur, théologien
- Sage-femme
- Diététicien
- Enseignant
- Assistant social
- Conseiller social
- Logopédiste
- Conseiller en orientation professionnelle
- Éducateur, éducateur spécialisé
- Éducatrice du jeune enfant
- Infirmier en santé mentale
- Infirmier en santé publique
- Intervenant social

Cette pluridisciplinarité constitue un point fort de chaque séminaire. Elle permet une vue élargie des situations et favorise une meilleure compréhension mutuelle, des échanges très riches entre les participants, ainsi que la création de réseaux interprofessionnels.

### La supervision et l'encadrement

La supervision pratiquée par l'IECF est un processus qui non seulement participe au développement des compétences professionnelles de la personne supervisée, mais également l'aide à acquérir la maturité nécessaire pour l'exercice de sa profession.

En 2018, des psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, thérapeutes, médiateurs et stagiaires ont bénéficié de supervisions individuelles ou de groupe données par les collaborateurs de l'OPCCF dans le cadre de l'IECF. Ces supervisions ont porté sur la dynamique d'équipe, la redéfinition des objectifs de travail ou des buts de l'institution, le travail thérapeutique ou l'intervention socio-éducative avec des individus, des couples ou des familles.

Les collaborateurs de l'IECF ont également donné des supervisions d'équipe dans les institutions suivantes :

- Pôle Santé Social de l'Université
- Cité Seniors
- Association Trajectoires
- Les foyers des Écureuils Guéry et des Écureuils Doret de la Fondation officielle de la jeunesse
- Hôpital de Bellerive des HUG

### Plateforme Systémique Genevoise

La Plateforme Systémique Genevoise (PSGe) a obtenu, avec le soutien de la Fédération Suisse des Psychologues en tant qu'organisation responsable, son accréditation fédérale le 29 novembre 2018 de l'Office Fédéral de la Santé Publique.

Créée en 2015 la PSGe, qui regroupe quatre instituts de formation genevois, la FARP, le CEFA, l'Institut de la Famille et l'IECF, a pour but de former des psychothérapeutes de famille, en répondant aux nouvelles exigences fédérales d'accréditation de formation postgrade à la psychothérapie des psychologues. En 2018, trois volées sont en cours sur une durée de 5 ans. 40 étudiants y sont inscrits. 352 heures d'enseignement théoriques ont été dispensées et 160 heures de supervision de groupe.

### Les interventions extérieures

En dehors de l'IECF et de la PSGe, des membres de l'OPCCF ont donné des formations, séminaires, cours et conférences dans des cadres universitaires, associatifs ou pastoraux :

- séminaires sur la thérapie de couple et de famille à la FPSE de l'UNIGE,
- conférence sur les questions LGBTI dans les familles et les couples dans le cadre des journées théologiques de l'EPG

## Troisième axe : la recherche

---

**Le troisième axe de nos activités est celui de la recherche que nous réalisons dans le cadre de l'association Avenir Familles. Créée en collaboration avec le Département de sociologie de l'Université de Genève, elle a pour objectif d'améliorer l'adéquation des mesures de soutien aux familles aux réalités familiales du canton de Genève.**

### Avenir Familles

En 2018, Avenir Familles a poursuivi ses activités grâce à la reconduction du financement d'une fondation privée genevoise. C'est donc avec un financement externe et indépendant du financement de ses consultations que l'OPCCF participe à ce projet. Les deux personnes engagées par l'OPCCF pour Avenir Familles - Jean Blanchard à 35% et Marie-Eve Zufferey à 20% - s'occupent : de la mise en réseau des professionnels autour de thématiques liées à la politique familiale à Genève ; de l'organisation annuelle des Assises de la famille ; du recueil des observations des membres du réseau sur les forces et faiblesses de la politique familiale ; de l'élaboration de propositions d'amélioration et de leur transmission aux autorités politiques ; de la communication externe de l'association à travers le contact avec les médias locaux et la mise à jour du site internet ([www.avenirfamilles.ch](http://www.avenirfamilles.ch)).

Font partie du Comité de l'association d'Avenir Familles :

- Pro Juventute Genève ;
- L'Office protestant de consultations conjugales et familiales ;
- Le Département de sociologie de l'Université de Genève et IDEMO ;
- Le Département de psychiatrie des Hôpitaux Universitaires de Genève ;
- La Fondation Officielle de la Jeunesse ;
- Caritas Genève ;
- Le Mouvement Populaire des Familles ;
- Couple et Famille ;
- Danielle Jaques ;
- Jean Kellerhals ;
- Sylvie Reverdin-Raffestin.

Le 5 juin 2018, Avenir Familles a organisé les troisièmes Assises de la famille sur le thème des proches aidants et de l'évolution des relations familiales. Le but des Assises est de créer un échange direct entre le monde de la recherche et les professionnels de la famille actifs dans le canton de Genève. Conférences le matin, ateliers l'après-midi : cette formule interactive a bien fonctionné à nouveau cette année et a rassemblé une centaine de participants. Les Actes des Assises 2018 sont disponibles sur le site <http://www.avenirfamilles.ch>.

Les prochaines Assises se tiendront le 6 juin 2019 sur le thème « Les modes de garde après séparation : enjeux et perspectives ». Elles seront précédées d'une conférence, tout public, le 5 juin à 18h30 du sociologue Gérard Neyrand de l'Université de Toulouse intitulée « La garde de l'enfant après séparation, un révélateur des contradictions de la modernité ». Le financement de l'association Avenir Familles a été renouvelé jusqu'au 30 septembre 2019.

## Les représentations

---

**Une partie de nos activités consiste à entretenir des liens étroits avec les institutions dont dépend l'OPCCF, à s'investir dans des comités, commissions ou groupes de travail qui ont un rapport avec notre pratique et à promouvoir la prise en compte des problématiques de couple et de famille.**

Dans ce cadre, nos principaux interlocuteurs sont :

- l'Église protestante de Genève ;
- Couple+ (Fédération romande et tessinoise des services de consultation conjugale) ;
- l'État de Genève ;
- diverses associations ;
- les Médias.

Les représentations permettent également de collaborer et d'échanger avec les différents acteurs, politiques, sociaux, étatiques et privés, laïcs et ecclésiastiques, soucieux de répondre au mieux aux besoins des individus, des couples et des familles.

En 2018, le nombre d'heures de représentation de l'OPCCF est de 435 heures.

### **Église protestante de Genève**

Créé par l'Église protestante de Genève (EPG), l'OPCCF fait partie des ministères cantonaux de cette église. Notre consultation témoigne de l'engagement de l'Église au service des couples et des familles confrontés à des problèmes relationnels.

### **Couple+ (Fédération romande et tessinoise des services de consultation conjugale) et l'Association des conseillers conjugaux thérapeutes de couples (ACTC)**

La Fédération regroupe les différents services de consultation situés en Suisse romande et au Tessin ainsi que les services francophones du canton de Berne, soit 10 services. Sylvia Thodé est membre du comité de Couple+ et Benoît Reverdin est membre d'un groupe de travail consacré à l'élaboration du nouveau programme de la formation au conseil conjugal et à la thérapie de couple. Cette formation co-organisée avec le CEFOC de la HETS de Genève est restructurée sous la forme d'un CAS et d'un DAS.

Sylvia Thodé préside l'Association des conseillers conjugaux et thérapeutes de couples (ACTC) qui a pour objectifs principaux la promotion de la profession et le contrôle de la qualité de la formation de ses membres.

### **Commission cantonale de la famille**

Le Conseil d'État a nommé une Commission cantonale de la famille, opérationnelle depuis janvier 2000. C'est un organe officiel ayant pour objectif de questionner diverses instances, en particulier les pouvoirs publics, et de faire des propositions concrètes en faveur des familles et en matière de politique familiale.

Elle est composée de représentants de l'administration cantonale, de l'Association des communes genevoises, de représentants d'associations privées et d'experts. Jean Blanchard en assume la présidence et Benoît Reverdin y siège en qualité d'expert et leur mandat a été renouvelé en 2018 pour quatre ans.

## Autres représentations

L'OPCCF a été représenté au comité de la **LAVI** par Nathalie Picco, adjointe à la direction. Constitué en 1993 à la suite d'un important travail de réflexion autour de la nouvelle loi d'aide aux victimes d'infractions (dite LAVI), ce service à la communauté genevoise répond à des demandes en constante croissance.

L'OPCCF est membre du **Collectif d'associations pour l'action sociale (CAPAS)**. Ce collectif, créé en mai 2012, regroupe plus d'une trentaine d'associations genevoises actives dans différents domaines de l'action sociale. L'objectif du CAPAS est de promouvoir un partenariat fécond entre les pouvoirs publics genevois et les associations du champ de l'action sociale dans le canton de Genève. L'adhésion de l'OPCCF au CAPAS a pour but de nous permettre de participer au développement de ce partenariat et de renforcer la collaboration de l'OPCCF avec les associations genevoises œuvrant dans le champ de l'action sociale. L'OPCCF est représenté au CAPAS par son directeur Benoît Reverdin.

L'OPCCF est le siège de l'**Association genevoise de thérapie familiale (AGTF)**. Forte de plus de 150 membres, elle comprend un groupe de 70 thérapeutes de famille reconnus.

L'OPCCF est un service membre de la **Fédération genevoise Médiations (FGeM)**. Loubna Freih y représente l'OPCCF au sein du comité.

L'OPCCF est représenté depuis 2015 à la **Commission psychothérapie de l'Association genevoise des psychologues** par son directeur Benoît Reverdin. Cette association compte 650 membres exerçant dans tous les métiers de la psychologie.

L'OPCCF participe avec As'trame, Couple et Famille, le Planning familial HUG, le CSP, l'École des parents et la Maison genevoise des médiations au **Collectif « Enfants et séparation »**. Ce Collectif organise des séances d'information qui se tiennent mensuellement les premiers lundis du mois à midi à « Un R de Famille ». L'objectif de ces séances est de sensibiliser les parents séparés aux besoins de leurs enfants et à l'importance du maintien d'une bonne collaboration parentale, ainsi que de donner quelques repères juridiques. En 2018, l'OPCCF a été représenté par Sylvia Thodé et Ida Koppen dans ce travail inter-associatif.

## Relations avec les médias et publications

Les professionnels de l'équipe sont appelés à collaborer en tant qu'experts avec les radios, télévisions et journaux pour toute émission ou publication sur les thèmes du couple et de la famille. Ils sont sollicités pour des émissions et des débats à la RTS, Radio-Cité, Le Temps, la Tribune de Genève, Migros Magazine, le Psychoscope, la Vie Protestante, Bonne Nouvelle, IZA Sécurité et Santé.

## Les collaborations avec l'Église protestante de Genève

---

**Dans la mise en œuvre de « Vision et priorités de la mission » qui donne une perspective commune pour déterminer les priorités de la mission pour l'ensemble de l'Église à l'horizon 2020, les collaborations entre services et régions se poursuivent.**

L'OPCCF a reçu le mandat de mettre ses compétences spécifiques en matière de couple et de famille au profit de toute l'Église.

En 2018, les contributions des membres de l'OPCCF aux activités de l'EPG ont été les suivantes :

- o Poursuite de la collaboration œcuménique dans le cadre des préparations de couples au mariage avec la Pastorale familiale de l'ECR. Christian Reist poursuit son engagement dans l'animation de sessions œcuméniques de préparation au mariage, incluant 2 séances préparatoires et une séance de bilan. Cette année a vu la concrétisation de 2 sessions en week-end, réunissant 10 couples dont plusieurs mixtes (protestants réformés ou évangéliques, ou catholiques). Pour ces sessions 2 couples-témoins différents ont été mobilisés (couples mixtes protestant-catholique) et, lors de chaque session, le programme est ajusté en intégrant tout ou partie des évaluations des participants aux sessions précédentes.
- o Le groupe de réflexion « Psychothérapies et Spiritualité », créé à l'initiative de l'OPCCF en 2015, permet un échange entre pasteurs, aumôniers et psychothérapeutes sur les enjeux et questions concernant la spiritualité et la psychologie dans les accompagnements individuels, les préparations au mariage, les thérapies de couple et de famille ou la formation d'adultes. En 2018, le groupe s'est réuni à cinq reprises.
- o Dans le cadre de ces réflexions, le Conseil de l'OPCCF a mandaté un groupe de travail (GT-EPG) qui s'est réuni à plusieurs occasions pour faire des propositions au Conseil. Plusieurs d'entre elles ont été ensuite présentées au Conseil du Consistoire ou font encore l'objet de réflexions, comme par exemple la proposition d'une représentation au sein du Consistoire ou la présence d'un-e ministre de l'EPG qui soit plus directement associé aux travaux du GT-EPG. Les procédures propres au Consistoire de l'EPG nécessitant plusieurs débats sur de longues périodes, la représentation officielle au Consistoire ne se concrétisera qu'en 2019; faisant suite à nos réflexions, depuis l'automne 2018, Mme Vanessa Trub, vice-modératrice de la Compagnie des Pasteurs et des Diacres, est officiellement à disposition pour être associée aux travaux du GT-EPG. Une première rencontre a eu lieu, dégageant quelques axes ainsi que des modalités de fonctionnement.
- o Collaborations services - pastorales des régions : pour les couples et familles qui, lors d'une prise en charge thérapeutique, expriment la demande d'un accompagnement spirituel, une liste d'une dizaine de collègues ministres et diacres des pastorales en régions, particulièrement sensibilisés à l'accompagnement, est désormais à disposition des membres de l'équipe des thérapeutes de l'OPCCF afin d'assurer cette forme de suivi; avec l'accord des sollicitants, un premier contact peut être initié afin de faciliter le relais.
- o Intervention de Benoît Reverdin aux journées théologiques sur les questions LGBTI dans les couples et les familles.
- o Participation aux séances de la Compagnie des pasteurs et des diacres (Benoit Reverdin et Christian Reist).

## L'équipe des collaborateurs

---

Au 31 décembre 2018, l'équipe des collaborateurs comprenait 13 personnes pour 6.30 postes équivalent plein temps (EPT), dont certains cumulent différentes fonctions. Il s'agit de 6 conseillers conjugaux et thérapeutes de famille (2.6 EPT), 1 psychologue en formation à la psychothérapie (0.4 EPT), 2 médiatrices (0.8), 1 animatrice de groupes d'enfants de parents séparés (0.1), 1 directeur OPCCF et IECF (0.25), 2 adjointes à la direction (0.3), 2 secrétaires de l'OPCCF et IECF (1.3), 2 chargés de communication d'Avenir Familles (0.55).

### Arrivées

Monsieur Sylvain Bühler, enseignant de biologie et de mathématiques au Cycle d'orientation, au bénéfice d'un Master en psychologie, a intégré notre équipe en septembre 2018. Il est actuellement en formation post-grade à la psychothérapie d'orientation systémique de la PSGe. Son poste de psychologue en formation à la psychothérapie est prévu pour deux années. Son apport dans les thérapies familiales est très apprécié par l'ensemble des membres de l'équipe et nous lui souhaitons plein succès dans sa reconversion professionnelle.

### Supervisions

En 2018, nous avons bénéficié de 2 supervisions d'équipe. Philip Nielsen supervise les situations de thérapie familiale. Les situations de thérapie de couple ont été supervisées par Nina De Spengler. Par ailleurs, les membres de l'équipe qui en font la demande bénéficient d'une supervision individuelle pour leur travail auprès des couples et des familles.

### Colloques

Le colloque réunit tous les membres de l'équipe. La participation au colloque fait partie du cahier des charges des collaborateurs. Lieu d'échange, il favorise l'identité et la cohésion de l'équipe. C'est dans ce cadre que sont traitées les questions professionnelles et de dynamique de groupe et que sont formulées les suggestions concernant les grandes orientations de l'institution qui seront ensuite soumises à l'approbation du Conseil.

### Formations continues

En 2018, les membres de l'équipe ont suivi au total 66 journées de formation continue en conseil conjugal, thérapie de couple, thérapie familiale et médiation.

## Le Conseil

---

**Le Conseil définit la politique générale de l'OPCCF et supervise sa gestion. Il est en charge de l'engagement des collaborateurs, s'occupe de l'organisation des Assemblées générales et des séances du Conseil. Il représente l'OPCCF auprès des tiers.**

En 2018, le Bureau de l'OPCCF n'a pas connu de changement. Cette stabilité a permis de faciliter la gestion des différentes activités de notre association et en particulier l'introduction de la prise en charge par l'assurance de base des thérapies familiales.

Le Conseil de l'OPCCF a connu en 2018 le retrait de Frédéric Weber qui, après 12 années d'engagement sans failles, a souhaité rester membre de notre association. Nous le remercions en particulier d'avoir assumé la trésorerie de l'OPCCF durant les deux années qui ont suivi son entrée au comité ainsi que pour sa précieuse contribution à la recherche de fonds et au développement de nos liens avec l'EPG.

En 2018, le Conseil, constitué de 14 membres, s'est réuni 5 fois : à l'occasion d'une Assemblée générale et de 4 Conseils comprenant également les membres de l'équipe thérapeutique. Des membres du Conseil ont également participé aux réunions des groupes de travail.

Le Conseil de l'OPCCF est l'organe qui assume les décisions stratégiques de l'association. Les groupes de travail, constitués de membres de l'équipe et de membres du Conseil, étudient des dossiers tels que la recherche de fonds, le développement de nouvelles prestations, les liens avec l'EPG ou la communication et l'image de l'OPCCF. Ces groupes de travail rapportent leurs propositions au Conseil qui prend les décisions.

Dans cette organisation, le Bureau est considéré comme un groupe de travail en soi. Il se réunit à la demande et en fonction des besoins de l'association ou de la direction. En 2018, le Bureau s'est réuni 11 fois.

Les membres du Conseil, et ceux du Bureau en particulier, jouent un rôle considérable dans l'accompagnement et la supervision de la gestion de l'OPCCF. D'origines professionnelles variées, ils apportent des visions précieuses à la direction et à l'équipe de l'OPCCF avec qui ils travaillent dans un esprit d'étroite collaboration. Les orientations de l'OPCCF et les décisions stratégiques sont prises dans un esprit de concertation.

## Les finances

---

**Malgré l'important besoin de financements externes à trouver chaque année, l'exercice 2018 a clôturé avec un léger bénéfice.**

L'exercice 2018 a clôturé avec un bénéfice de CHF 1'182.-.

Ce résultat a été obtenu grâce aux dons de communes genevoises et des paroisses pour un montant de CHF 17'100.- et aux dons de fondations et de privés, totalisant CHF 41'125.- affectés au Fonds social.

Les recettes de l'Institut de formation (IECF) ont également contribué à couvrir nos charges.

### **Répartition des ressources financières**

Quatre sources principales de financement assurent le fonctionnement de l'OPCCF, qui pour 2018 se répartissent ainsi :

**CHF 341'138.-** (43 %) issus des activités propres, dont CHF 300'012.- (38 %) provenant des consultations, et CHF 41'126.- (5 %) d'excédent de recettes de l'IECF ;

**CHF 215'609.-** (28 %) ont été assurés par l'EPG sous forme de salaires (1.15 EPT) et d'une subvention destinée au travail de direction de l'OPCCF ;

**CHF 178'436.-** (23 %) de subvention par le Département de la solidarité et de l'emploi du Canton de Genève ;

**CHF 58'225.-** (7 %) de dons :

- CHF 41'125.- (5 %) de dons de fondations et de privés (dons affectés) ;
- CHF 17'100.- (2 %) des communes genevoises et des paroisses.

## Rapport du trésorier à l'Assemblée générale du 8 avril 2018

---

*Mesdames, Messieurs, chers Membres,*

**L'année 2018** s'est terminée sur un résultat après utilisation du fonds social affecté légèrement positif de 1'182 CHF. Comme convenu dans le contrat de prestation ce bénéfice, compensé avec le solde négatif cumulé des exercices précédents, est réparti entre l'État (25%) et l'Office (75%).

*Abstraction faite du don reçu pour assainir notre engagement envers la caisse de pension (116'100 CHF), les produits augmentent de 6% à 907'113 CHF grâce à une forte progression des revenus de consultation de 38%. Cette hausse réjouissante est due aux recrutements effectués ainsi qu'à l'excellent travail de l'équipe en place ; les dons sont en revanche en légère baisse.*

*Les subventions de l'EPG (couverture des salaires) et de l'État sont stables et leur contribution au total des produits récurrents est en baisse à 43%, ce qui est réjouissant.*

*Les charges récurrentes sont en augmentation de 11% à 924'563 CHF, la hausse des charges de personnel (+13%, en lien avec l'engagement d'une psychiatre et d'un psychologue en formation) ayant été partiellement compensée par une baisse de 3% des charges d'exploitation.*

*Nous avons ainsi réalisé une bonne année 2018 caractérisée non seulement par une progression réjouissante des revenus de consultations, mais également par l'assainissement définitif de la caisse de pension pour les assurés actifs.*

**Le budget 2019** prévoit un besoin de financement supplémentaire par des dons de CHF 8'600. Les revenus récurrents sont en hausse de 7% grâce à l'augmentation du temps de travail de certains collaborateurs ainsi que de l'engagement d'un psychologue et d'une médiatrice en formation. La hausse des charges récurrentes de 5% est imputable à l'augmentation des frais de salaires résultant du renforcement de l'équipe. Ce budget inclut une provision de 10'000 CHF pour couvrir une partie du risque résiduel encore à quantifier en lien avec la population des retraités.

*Je termine en remerciant notre fiduciaire et notre réviseur pour leur travail de qualité. Un grand BRAVO également aux collaborateurs de l'OPCCF pour leur engagement sans faille qui a permis une augmentation significative des revenus de consultation.*

*Les remerciements vont bien entendu aussi à tous ceux qui contribuent à la recherche de dons car, sans eux, l'OPCCF ne pourrait, année après année, avoir des comptes équilibrés.*

*Christian Morel*



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'assemblée générale ordinaire  
des membres de

## **L'Office Protestant de Consultations Conjugales et Familiales, Genève**

### **Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Office Protestant de Consultations Conjugales et Familiales (OPCCF), Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts et à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF).

A. Gautier, Société Fiduciaire SA  
Antoine Gautier,  
Expert-comptable diplômé  
Agrément No 100651

Genève, le 5 avril 2019  
AG/su - 100428ROR - 6 ex.

Annexes : - comptes annuels  
(bilan total CHF 267'434.37, compte de profits et pertes, tableau de variation des capitaux permanents, tableau de financement, annexe aux comptes)

# Bilan et compte d'exploitation pour l'exercice 2018

## Office Protestant de Consultations Conjugales et Familiales

### BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

(en francs suisses)

#### ACTIFS

	<u>31.12.2018</u>	<u>31.12.2017</u>	<u>Notes</u>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Liquidités	148'449.82	172'810.96	3
Comptes de régularisation actifs	38'379.24	22'535.80	4
Total de l'actif circulant	<u>186'829.06</u>	<u>195'346.76</u>	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
Immobilisation corporelles, nettes	26'404.06	35'205.08	5
Immobilisations financières	54'201.25	47'698.00	6
Total de l'actif immobilisé	<u>80'605.31</u>	<u>82'903.08</u>	
	<u>267'434.37</u>	<u>278'249.84</u>	
<b>PASSIFS</b>			
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>			
Subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat de prestation	356.24	72.61	7
Comptes de régularisation passifs	135'600.31	117'206.37	8
Total des capitaux étrangers à court terme	<u>135'956.55</u>	<u>117'278.98</u>	
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>			
Dettes financières	26'000.00	32'000.00	9
Total des capitaux étrangers à long terme	<u>26'000.00</u>	<u>32'000.00</u>	
<b>CAPITAL DES FONDS AFFECTES</b>			
Fonds affecté Fondation privée	2'584.55	5'250.00	10
Fonds affecté immobilisations corporelles	25'812.00	34'416.00	10
Fonds social affecté	8'091.00	26'666.00	10
Total du capital des fonds affectés	<u>36'487.55</u>	<u>66'332.00</u>	
<b>FONDS PROPRES</b>			
Réserve de réévaluation	53'150.25	47'697.00	6
Fortune de l'association	14'711.92	14'711.92	
Part de subvention non dépensée	1'128.10	229.94	7
Résultat de l'exercice	-	-	
	<u>68'990.27</u>	<u>62'638.86</u>	
	<u>267'434.37</u>	<u>278'249.84</u>	

**Office Protestant de Consultations Conjugales et Familiales**

**COMPTE D'EXPLOITATION**

**POUR L'EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018**

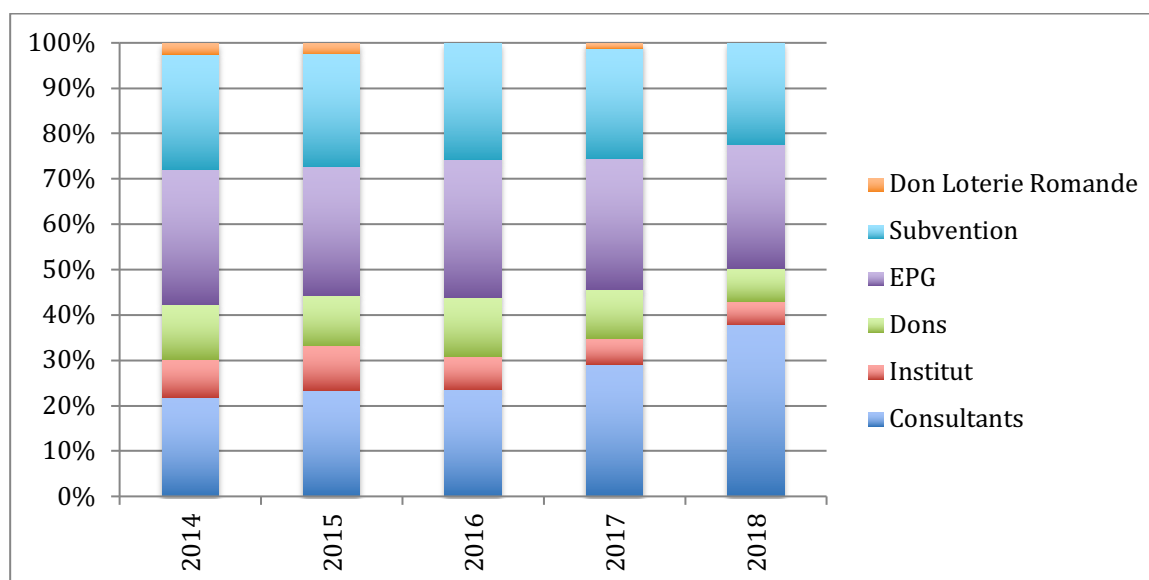
(avec chiffres comparatifs pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2017)

(en francs suisses)

	<u>2018</u>	<u>Budget 2018</u>	<u>2017</u>	<u>Notes</u>
<b>PRODUITS</b>				
<b>SUBVENTIONS</b>				
Subvention Etat de Genève	178'436.00	182'100.00	182'077.00	11
Eglise Protestante de Genève - Subvention monétaire	48'789.00	48'800.00	48'790.00	
Eglise Protestante de Genève - Prise en charge salaires	166'820.40	167'000.00	166'973.40	12
	<u>394'045.40</u>	<u>397'900.00</u>	<u>397'840.40</u>	
<b>DONS AFFECTES</b>				
Fondation privée	116'100.00	5'000.00	10'500.00	10
Loterie Romande	-	-	9'000.00	10
Fondation de soutien	6'000.00	-	-	10
Entreprises et fondations	17'000.00	15'000.00	22'000.00	10
Dons privés	24'125.00	15'000.00	23'535.00	10
	<u>163'225.00</u>	<u>35'000.00</u>	<u>65'035.00</u>	
<b>DONS &amp; COTISATIONS NON AFFECTES</b>				
Communes & Paroisses	17'100.00	20'000.00	24'400.00	13
Cotisations des membres	1'180.00	500.00	280.00	
	<u>18'280.00</u>	<u>20'500.00</u>	<u>24'680.00</u>	
<b>REVENUS PROPRES</b>				
Revenus des consultations	300'012.09	270'000.00	218'126.11	
Excédent de recette de l'IECF	41'126.11	35'000.00	42'854.57	14
Revenus sur projets spécifiques	99'019.03	75'000.00	95'310.00	15
	<u>440'157.23</u>	<u>380'000.00</u>	<u>356'290.68</u>	
<b>AUTRES PRODUITS</b>				
TVA forfaitaire récupérée	2'864.75	-	3'029.64	
Autres produits	4'640.69	5'000.00	8'328.77	
	<u>7'505.44</u>	<u>5'000.00</u>	<u>11'358.41</u>	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<u>1'023'213.07</u>	<u>838'400.00</u>	<u>855'204.49</u>	
<b>CHARGES</b>				
Charges de personnel	849'451.67	823'000.00	754'236.23	16
Coût sortie Caisse de pension et provision risque résiduel	127'313.15	-		17
Charges d'exploitation	66'309.89	60'000.00	68'163.69	18
Amortissements	8'801.02	8'800.00	8'801.02	5
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<u>1'051'875.73</u>	<u>891'800.00</u>	<u>831'200.94</u>	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT FONDS AFFECTES</b>	<u>(28'662.66)</u>	<u>(53'400.00)</u>	<u>24'003.55</u>	
Utilisation des fonds affectés	193'069.45	-	41'334.00	10
Dotations à des fonds affectés	(163'225.00)	-	(65'035.00)	10
<b>RESULTAT DES FONDS AFFECTES</b>	<u>29'844.45</u>	<u>-</u>	<u>(23'701.00)</u>	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION</b>	<u>1'181.79</u>	<u>(53'400.00)</u>	<u>302.55</u>	
Subvention non dépensée à restituer à l'Etat de Genève	283.63		72.61	
Part de subvention non dépensée	898.16		229.94	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION</b>	<u>-</u>		<u>-</u>	

## Recettes de l'OPCCF en 2018

Le tableau ci-dessous compare les chiffres de 2018 aux années précédentes et permet de visualiser le niveau d'autofinancement (consultants + Institut) qui est de 43 % pour 2018, ce qui représente une augmentation de plus de 8% par rapport à 2017.



Afin de permettre à chacun de bénéficier des services de l'OPCCF, il est demandé aux personnes qui consultent de financer leurs consultations conjugales ou familiales en fonction du revenu de leur ménage. Depuis 2009, le prix de la consultation est compris dans une fourchette de CHF 30.- à 200.- et est déterminé en présence du conseiller lors du premier entretien. Un problème d'argent ne doit cependant pas priver un couple ou une famille de consulter.

Pour leur part, les tarifs de médiation en vue d'une séparation sont de CHF 180.- au minimum par séance d'une heure et demie, s'échelonnant selon les revenus des consultants jusqu'à CHF 380.-, et de CHF 120.- la page de rédaction de documents.

Pour la médiation familiale déléguée par les tribunaux (TPI et TPAE) et le SPMi, les tarifs appliqués sont de CHF 80.- au minimum sauf exception, lorsque la situation financière des couples médiés ne permet pas un tel financement. Dans ces cas, ce sont les tarifs de la consultation conjugale qui s'appliquent.

## Budget 2019

---

Le budget 2019 prévoit un excédent de dépenses de CHF 90'000.- à couvrir par des dons.

### Budget 2019

(en francs suisses)

#### **Charges**

Charges de personnel	898'000.-
Charge extraordinaire caisse de pension	10'000.-
Charges d'exploitation & amortissements	70'800.-
	<hr/>
	<b>978'800.-</b>
	<hr/> <hr/>

#### **Produits**

Église protestante de Genève	215'800.-
Subvention État de Genève	178'400.-
Revenus des consultations	390'000.-
Cotisations des membres	1'000.-
Revenus sur projets spécifiques	90'000.-
Dons affectés	40'000.-
Autres dons (hors fonds affectés)	15'000.-
Excédent de recette de l'IECF	35'000.-
Autres revenus	5'000.-
	<hr/>
	<b>970'200.-</b>
	<hr/> <hr/>

#### EXCEDENT DE RECETTES / (DEPENSES)

Excédents de dépenses budgetés à couvrir par les dons à venir	<b>(8'600.-)</b>
	<hr/>

## Remerciements

---

Le Conseil souhaite remercier tous ceux qui ont contribué aux résultats positifs de l'année 2018 :

- L'équipe des collaborateurs, menée avec enthousiasme et professionnalisme par Benoît Reverdin, directeur, Ida Koppen, Nathalie Picco, adjointes à la direction et Sylvia Thodé responsable de la recherche de fonds.
- Le comité scientifique de l'IECF et tous les intervenants contribuant au succès de cet institut de formation.
- L'Église protestante de Genève qui est un soutien fidèle de la mission de l'OPCCF.
- L'État de Genève qui subventionne l'OPCCF et s'est montré un partenaire compréhensif.
- Une Fondation privée genevoise qui prend en charge les groupes d'enfants de parents séparés ou divorcés et qui a octroyé à titre exceptionnel un don permettant le transfert des actifs de l'OPCCF à la CIEPP.
- Les membres bénévoles du Conseil qui accompagnent l'OPCCF dans ses décisions et sa gestion.
- Les membres bénévoles du Conseil qui accompagnent l'OPCCF dans ses décisions et sa gestion.
- Les Communes de Aire-la-Ville, Bernex, Chêne-Bourg, Collonge-Bellerive, Confignon, Plan-les-Ouates, Presinge, Thônex, et la Ville de Carouge pour leurs dons.
- Les donateurs : BCGE, Banque Lombard Odier SA, Caran d'Ache, Coges Corratierie Gestion, Fondation Alfred et Eugénie Baur, Gonet Conseils Finances SA, Meyerlustenberger Lachenal, Notaires à Carouge, Paroisse d'Onex.

Xavier Barde, Marc-André Baschy, Martine et Leopold Borel, Michel Bourrit, Jean-Jacques Buard, Caroline et Pierre-André Chaix, Danielle Chauvet, Anne-Sophie et Mike Conway, Sophie Courvoisier, Dorothy Curtin-Cundy, Victoria De Blonay, May De Perrot, Valérie Delerue, Diane Demierre, Eric Demierre, Giuseppe Donatiello, Macarena et Guillaume Fatio, Anne-Marie et Henri Fauche, Eric Favez, Philip Georges Firmenich, Martine Frochoux-du-Pasquier, Jean-Daniel et Françoise Gallay, Pascal Gillieron, J.F et C. Habermacher-Droz, Anne-Marie Hagger, Jacques Hochstaetter, Alexis Keller, Maud Kernisan, Olivier Labarthe, Brigitte Lacroix, Christophe Lechaud, Hans Lehmann, Patricia Legler, Armand Lombard, Henri Loutan, Henriette Loutan Barde, Emanuelle Maillard, Béatrice Mermod, François Micheli, Alfred et Diane Necker, Yolande Necker, Diane et Roger Oltramare, Monique Oltramare, , Yvan Pictet, Monique Rasca-Burlet, Hugues Renaud, Jacques Reverdin, François Rumpf, Jean Marc Strubin, Geneviève et François Tobler, Cosima Trabichet-Castan, Flavien Vallogia, Joëlle et Frédéric Walther, Frédéric Weber.

*Le président*  
Xavier Barde

Genève, le 26 avril 2019

## Conseil, Association et collaborateurs en 2018

---

### Conseil :

Xavier Barde (président et membre du Bureau)  
Flavien Valloggia (vice-président et membre du Bureau)  
Christian Morel (trésorier et membre du Bureau)  
Diane Demierre (secrétaire)  
Michel Balmas  
Frédéric Binder  
Françoise Bourrit  
François George

Ida Koppen (déléguée du personnel)  
Olivier Labarthe  
Diana Oltramare  
François Payot  
Christian Reist (délégué du personnel)  
Frédéric Weber (jusqu'au 9 avril 2018)

### Membres de l'Association :

Enrique Alvarin  
Francine Courvoisier  
Eric Favez  
Françoise Gallay  
Jacques Hochstaetter

Anne-Marie Pictet  
Catherine Pictet  
Hugues Renaud  
François Rumpf  
Frédéric Weber (depuis le 9 avril 2018)

## Collaborateurs en 2018

---

### Office protestant de consultations conjugales et familiales (OPCCF)

#### Direction :

Benoît Reverdin

#### Adjointes à la Direction :

Ida Koppen  
Nathalie Picco Savoldelli

#### Consultation conjugale :

Soledad Mariné  
Nathalie Picco Savoldelli  
Christian Reist  
Benoît Reverdin  
Sylvia Thodé

#### Thérapie familiale et guidance parentale :

Sylvain Buehler  
Ivaine Droz-dit-Busset  
Soledad Mariné  
Nathalie Picco Savoldelli  
Christian Reist  
Benoît Reverdin

#### Médiation familiale :

Loubna Freih  
Ida Koppen

#### Groupe d'enfants :

Danielle Jaques  
Sylvia Thodé

#### Avenir Familles :

Jean Blanchard  
Marie-Eve Zufferey

#### Secrétariat :

Ana Bela Rodrigues  
Regina Villette

### Institut d'études du couple et de la famille (IECF)

#### Responsable :

Benoît Reverdin

#### Secrétaire :

Ana Bela Rodrigues

#### Commission scientifique :

Sylvain Buehler  
Ivaine Droz-dit-Busset  
Soledad Mariné

## Contacts

---

### **Office protestant de consultations conjugales et familiales :**

[www.opccf.ch](http://www.opccf.ch)

10, rue de la Madeleine, 1204 Genève

Tél : 022 311 82 11

e-mail : [info@opccf.ch](mailto:info@opccf.ch)

CCP 12-18613-1

### **Institut d'études du couple et de la famille (IECF) :**

[www.iecf.ch](http://www.iecf.ch)

10, rue de la Madeleine, 1204 Genève

Tél : 022 311 82 11

e-mail : [info@iecf.ch](mailto:info@iecf.ch)

CCP 12-11113-7

